

Note n° 34 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

14 septembre 2017



144 Bd de la Vierge 75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org

Note n° 34 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 13 septembre 2017

Décision du « groupe des 9 » le 11 septembre

Le « groupe des 9 » organisations de retraité-e-s, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNIRS Solidaires, FGR-FE, LSR, UNRPA Ensemble & solidaires, s'est rencontré le lundi 11 septembre 2017.

Demande de rencontre à Macron, adressée par courrier le 25 juillet : Macron a refusé de nous recevoir et nous a renvoyés à la Ministre de la Santé. Nous irons la voir pour les questions la concernant, mais il est décidé de mener une campagne publique dénonçant la forte agressivité répétée de Macron contre les retraité-e-s et son refus de recevoir les 9 organisations représentant 10 millions de retraité-e-s : pétition via les réseaux sociaux ; neuf courriers firmés de chaque organisation à Macron ; lettre ouverte à Macron dénonçant son mépris envers nous et rappelant nos revendications, envoyée à la presse, qui semble se faire de plus en plus l'écho du mauvais traitement des retraité-e-s.

Actions du 28 septembre : une conférence de presse nationale le 28 à 11 h, dans les locaux de la CGT, fera part de la synthèse en 3 pages des réponses au questionnaire aux retraité-e-s, qui sera envoyée aux responsables des départements pour informer la presse régionale.

Des actions se préparent partout avec des idées à partager :

- Un lâcher de ballons, annoncé à l'avance, sera visible par Macron qui refuse de nous voir.
- Une faufrage populaire incite les passants à s'arrêter et regarder.
- Le ras-le-bol des rencontres avec les député-e-s disparaît avec le fort renouvellement lors des dernières élections législatives ; les premiers député-e-s « En marche » contactés ont fait preuve de propos affligeants.
- Plusieurs départements organisent un mini colloque à l'image de celui tenu nationalement au CESE. La généralisation de ces colloques est souhaitable.

Le courrier aux associations Ennatis, Secours Catholique, Secours Populaire Français, Petits Frères des Pauvres, Restos du Coeur, envoyé le 4 septembre, leur demande si elles constatent :

- un recul, un maintien ou un développement du bénévolat vers leur association, particulièrement de la part de personnes retraitées,
 - une augmentation de la part des personnes retraitées parmi leurs bénéficiaires.
- Nous attendons leurs réponses et souhaitons les informer régulièrement.

Rencontre avec Fragonard, responsable du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age. Il a mis en place la première (et seule pour le moment) commission de cette instance, chargée de faire entrer le privé dans le financement de la perte d'autonomie. Nos organisations ont refusé d'y participer en expliquant pourquoi. Nous avons déposé des amendements au dossier « La prise en charge financière des aides à l'autonomie et son incidence sur la qualité de vie des personnes âgées et de leurs proches aidants »... qui ont motivé cette rencontre et qui seront diffusés à tous les membres et feront trace... Fragonard comprend notre farouche opposition au privé et reconnaît le très faible poids des syndicats dans le Haut Conseil. Il a annoncé, pour le 12 octobre, un travail sur les aidants à partir d'un dossier qui sera envoyé le 22 septembre.

Il a précisé le principe des financements de la perte d'autonomie, « le peu d'aléger de moyens supplémentaires, soit par des prélèvements supplémentaires ». A notre volonté de satisfaire les besoins, il répond qu'il faudrait « tripler le CASA, augmenter les droits de succession et instaurer une 2^e journée de solidarité... ».

Prise en charge de l'aide d'autonomie à 100 % par la sécu, oui, mais... Un échange a montré que toutes les organisations réfléchissent :

- Evidemment oui pour la santé et la maladie, mais pour le logement, l'aide-ménagère, la nourriture... en Ehpad et à domicile ?
 - Le 100 % sécu signifie la fin de l'APA et des missions des départements ?
 - Faut-il tout financer ou fixer un plafond raisonnable ? Prendre en compte les revenus ?
 - Quelles ressources supplémentaires couvriraient les prises en charge ?
- N'hésitez pas à donner votre avis ; le CA UNIRS du 18 septembre en discutera.

Prochaine réunion : jeudi 21 à la FSU à 9 h 30, avec un point sur le financement de la perte d'autonomie.

Toutes et tous dans la rue le 28 septembre, contre la baisse des revenus et tout le reste !

SOMMAIRE

- Décision du « groupe des 9 » le 11 septembre
- Information des Solidaires départementaux
- Augmentation de la CSG
- Les directeurs d'EHPAD réagissent
- Retraité-e-s en attente de pension

Note n° 34 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 13 septembre 2017

Décision du « groupe des 9 » le 11 septembre

Le « groupe des 9 » organisations de retraité-e-s, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNIRS Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA Ensemble & solidaires, s'est rencontré le lundi 11 septembre 2017.

Demande de rencontre à Macron, adressée par courrier le 25 juillet : Macron a refusé de nous recevoir et nous a renvoyés à la Ministre de la Santé. Nous irons la voir pour les questions la concernant, mais il est décidé de mener une campagne publique dénonçant la forte agressivité répétée de Macron contre les retraité-e-s et son refus de recevoir les 9 organisations représentant 16 millions de retraité-e-s : pétition via les réseaux sociaux ; neuf courriers fermes de chaque organisation à Macron ; lettre ouverte à Macron dénonçant son mépris envers nous et rappelant nos revendications, envoyée à la presse, qui semble se faire de plus en plus l'écho du mauvais traitement des retraité-e-s.

Actions du 28 septembre : une conférence de presse nationale le 28 à 11 h, dans les locaux de la CGT, fera part de la synthèse en 5 pages des réponses au questionnaire aux retraité-e-s, qui sera envoyée aux responsables des départements pour informer la presse régionale.

Des actions se préparent partout avec des idées à partager :

- Un lâcher de ballons, annoncé à l'avance, sera visible par Macron qui refuse de nous voir.
- Une fanfare populaire incite les passants à s'arrêter et regarder.
- Le ras-le-bol des rencontres avec les député-e-s disparaît avec le fort renouvellement lors des dernières élections législatives ; les premiers député-e-s « En marche » contactés ont fait preuve de propos affligeants.
- Plusieurs départements organisent un mini colloque à l'image de celui tenu nationalement au CESE. La généralisation de ces colloques est souhaitable.

Le courrier aux associations Emmaüs, Secours Catholique, Secours Populaire Français, Petits Frères des Pauvres, Restos du Cœur, envoyé le 4 septembre, leur demande si elles constatent :

- un recul, un maintien ou un développement du bénévolat vers leur association, particulièrement de la part de personnes retraitées,
- une augmentation de la part des personnes retraitées parmi leurs bénéficiaires.

Nous attendons leurs réponses et souhaitons les informer régulièrement.

Rencontre avec Fragonard, responsable du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age. Il a mis en place la première (et seule pour le moment) commission de cette instance, chargée de faire entrer le privé dans le financement de la perte d'autonomie. Nos organisations ont refusé d'y participer en expliquant pourquoi. Nous avons déposé des amendements au dossier « La prise en charge financière des aides à l'autonomie et son incidence sur la qualité de vie des personnes âgées et de leurs proches aidants » ... qui ont motivé cette rencontre et qui seront diffusés à tous les membres et feront trace... Fragonard comprend notre farouche opposition au privé et reconnaît le très faible poids des syndicats dans le Haut Conseil. Il a annoncé, pour le 12 octobre, un travail sur les aidants à partir d'un dossier qui sera envoyé le 22 septembre.

Il a précisé le principe des financements de la perte d'autonomie, « ne pas dégager de moyens supplémentaires, sauf par des prélèvements supplémentaires ». A notre volonté de satisfaire les besoins, il répond qu'il faudrait « tripler la CASA, augmenter les droits de succession et instaurer une 2^e journée de solidarité... ».

Prise en charge de l'aide d'autonomie à 100 % par la sécu, oui, mais... Un échange a montré que toutes les organisations réfléchissent :

- Évidemment oui pour la santé et la maladie, mais pour le logement, l'aide-ménagère, la nourriture... en Ehpad et à domicile ?
- Le 100 % sécu signifie la fin de l'APA et des missions des départements ?
- Faut-il tout financer ou fixer un plafond raisonnable ? Prendre en compte les revenus ?
- Quelles ressources supplémentaires couvriraient les prises en charge ?

N'hésitez pas à donner votre avis ; le CA UNIRS du 18 septembre en discutera.

Prochaine réunion : jeudi 21 à la FSU à 9 h 30, avec un point sur le financement de la perte d'autonomie.

Toutes et tous dans la rue le 28 septembre, contre la baisse des revenus et tout le reste !

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Note-no-34-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires-9787>